

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Generali Vision Responsable Balanced (Action R)

ISIN FR0014004EH3

SICAV gérée par Sycomore Asset Management, SICAV

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment GVR-Balanced est la réalisation d'une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence composé de 25% €STR + 25% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Index + 25% MSCI World NR + 25% MSCI EMU NR sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs et selon un processus d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

La stratégie d'investissement du compartiment repose sur une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs stratégies offrant chacune une exposition différente en termes de classes d'actifs et de risques. Les deux principaux moteurs de performance attendus seront une stratégie « actions » et une stratégie « rendement obligataire ».

La stratégie « actions » représentera en cumul une exposition de l'actif net comprise entre 20% et 70% aux actifs suivants : (1) jusqu'à 50% de l'actif net en actions de sociétés cotées sur les marchés internationaux, hors pays émergents, sans contrainte de capitalisation, figurant dans les indices MSCI World et MSCI EMU et ayant fait l'objet d'une analyse ESG effective par la société de gestion, (2) entre 20% et 70% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, dont notamment des OPCVM indiciels cotés (communément appelés « Trackers » ou « ETF » pour « Exchange Traded Funds ») offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux, dont les pays émergents dans une limite de 15%, (3) et dans la limite de 30% de l'actif net, les instruments dérivés à sous-jacents actions, tels que contrats futures, listés sur les marchés réglementés ou organisés français ou étrangers.

La stratégie « rendement obligataire » représentera en cumul une exposition de l'actif net comprise entre 0% et 80% aux actifs suivants : (1) jusqu'à 40% de l'actif net en obligations et autres titres de créances dont les émetteurs figurent dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et ayant fait l'objet d'une analyse ESG effective par la société de gestion, (2) et jusqu'à 80% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM offrant une exposition aux obligations et titres de créances des marchés internationaux, dont les pays émergents dans une limite de 15%. Les OPCVM offrant une exposition supérieure à 10% de leur actif net à des obligations à haut rendement (« high yield »), considérées comme des titres spéculatifs, représenteront au plus 20% de l'actif net du compartiment.

Quelle que soit la classe d'actif concernée, l'exposition de l'actif net du compartiment au risque de change ne pourra excéder 50%.

Le processus d'analyse, notation et sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre en permanence au moins 90% de l'actif net du compartiment (sont exclues les liquidités). Cette analyse et notation, menée selon notre méthodologie propriétaire " SPICE » (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment), vise notamment à appréhender la

répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, collaborateurs, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important de développement d'une entreprise. Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'équipe de gestion s'appuie également sur les exclusions ISR (aucun investissement dans des activités ayant un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise par le vote en assemblée générale), les approches best in universe (sélection des meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement) et best effort (investissement dans des entreprises consentant des efforts visibles en matière de développement durable, quand bien même elles ne figureraient pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement en matière ESG). L'univers d'investissement éligible du compartiment est ainsi réduit d'au moins 20% par rapport à l'univers initial à savoir les valeurs et/ou émetteurs composant les indicateurs de référence du fonds que sont le MSCI World, le MSCI EMU et le Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et ayant fait l'objet d'une analyse effective par Sycomore AM, soit environ 850 valeurs. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du FCP et dans notre Politique d'Engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com.

A ces deux stratégies, qui constituent l'axe principal de la génération de performance pour le compartiment, s'ajoute une stratégie de « diversification », représentant en cumul une exposition de l'actif net comprise entre 0% et 40% à des parts ou actions d'OPCVM mettant en oeuvre des stratégies de performance absolue et présentant une faible corrélation aux indices de marché.

Enfin, l'actif net pourra être exposé entre 0% et 100% à des OPCVM monétaires dans le cadre de la gestion des liquidités du compartiment et/ou pour réduire son exposition aux risques associés aux autres classes d'actifs éligibles.

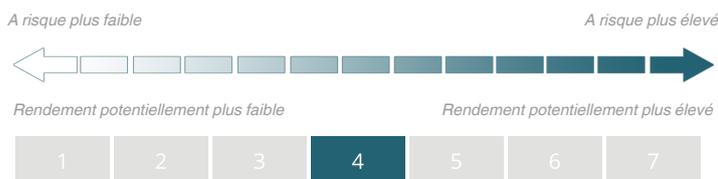
Les OPCVM en portefeuille doivent bénéficier du label ISR (Investissement Socialement Responsable) ou respecter les critères quantitatifs issus de ce label.

Indicateur de référence | 25% €STR + 25% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Index + 25% MSCI World NR + 25% MSCI EMU NR

Affectation des revenus | Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat | Les demandes de souscription – en nombre de parts ou en montant – et de rachat sont centralisées chaque jour chez BNP Paribas Securities Services à 12 heures, puis exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, établie chaque jour de bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 2 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit | Du fait de la possibilité pour le compartiment d'être exposé jusqu'à 100% à des instruments monétaires et/ou à des OPCVM monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée, et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité | Du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le compartiment est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, leur achat ou leur vente peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du compartiment

Garantie | Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.15% *

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	NA**

Méthode : NA

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** reposent sur une estimation de frais de l'exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et Commissions » du prospectus de la SICAV disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

** NA: Le compartiment ayant été récemment créé.

PERFORMANCES PASSES

Le fonds ayant été créé courant 2021, il ne dispose pas de présentation de ses performances passées.
--

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds I 2021

Date de lancement de la Part R I 00/00/2021

Devise de référence I Euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité I Le compartiment n'est pas éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-

values et/ou revenus liés à la détention d'actions de ce compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du compartiment.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment

Label ISR I A la date de publication du présent prospectus, le compartiment ne dispose pas d'un label ISR français ou équivalent étranger.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au xx/xx/2021.